



## PROCÈS-VERBAL

de la séance du Conseil d'établissement de l'école de l'Aquarelle,  
le 8 octobre 2025, à 18 h 30, au salon du personnel

|                 |      |                      |
|-----------------|------|----------------------|
| Sont présents : | Mmes | Hélène Dumais        |
|                 |      | Annie Falardeau      |
|                 |      | Noémie Joyal-Magnan  |
|                 |      | Andréanne Lachapelle |
|                 |      | Annie Pintal         |
|                 |      | Marie-Claude Ouellet |
|                 |      | Mélanie Levasseur    |
|                 |      | Samira Boumrah       |
|                 |      | Valérie Gingras      |
|                 |      | Vicky Bouchard       |
|                 | M    | Simon Bouthillette   |

M. Simon Bouthillette

**1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée**

Madame Vicky Bouchard souhaite la bienvenue à tous et après le constat du quorum, ouvre la rencontre à 18 h 35.

**2. Adoption de l'ordre du jour – CE 10-2025-01**

Madame Vicky Bouchard fait la lecture de l'ordre du jour. Il est adopté tel que déposé dans l'avis de convocation par monsieur Simon Bouthillette et appuyé par madame Marie-Claude Ouellet. Il est adopté à l'unanimité.

**3. Nomination pour le poste de secrétaire**

Madame Hélène Dumais se propose pour cette séance. Sa proposition est approuvée à l'unanimité.

**4. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre et suivis - CE 10-2025-02**

Madame Vicky Bouchard présente le procès-verbal. Madame Andréanne Lachapelle le propose. Elle est appuyée par madame Annie Falardeau. Il est approuvé à l'unanimité.

**5. Parole au public**

Pas de public.

**6. Parole aux membres de l'OPP (Organisme de participation de parents)**

Madame Andréanne Lachapelle prend la parole à titre de représentante de l'OPP. Elle revient sur la proposition envoyée par courriel pour nous présenter les activités proposées pour l'année. Madame Vicky Bouchard mentionne qu'elle en parlera avec l'équipe-école et qu'elle fera un retour à madame Lachapelle par la suite.

L'offre de services de l'OPP est bien garnie pour le plus grand plaisir des enfants et des membres du personnel. Nous les remercions de leur implication dans la vie de l'école.

**POINTS DE DÉCISION**

**7. Retour sur les approbations par courriel de septembre – CE-10-2025-03**

Deux approbations ont été demandées par courriel, soit la sortie au Mont-Saint-Hilaire et l'ajout du règlement concernant les écrans dans le code de vie.

Monsieur Simon Bouthillette propose l'approbation de ces deux points, ce qui est appuyé par madame Annie Pintal. Approuvée à l'unanimité.

**8. Élection de la présidence – CE-10-2025-04**

Madame Hélène Dumais est élue par acclamation.

**9. Élection de la vice-présidence – CE-10-2025-05**

Madame Noémie Joyal-Magan est élue par acclamation.

## 10. Règles de régie interne (adoption) – CE-10-2025-06

### 10.1 Règles de régie interne du CÉ

Madame Bouchard fait le survol du document en mettant en évidence les modifications apportées :

- Prise de note à tour de rôle, la secrétaire d'école mettra en forme le procès-verbal;
- Ajout d'un vice-président;
- Ajout d'un parent substitut;
- Pas de parole aux membres de la communauté;
- Le budget de fonctionnement ne peut servir pour des dépenses autres que celles reliées aux frais de déplacement des membres et à des éléments concernant le CÉ.

Madame Mélanie Levasseur propose l'approbation de cette proposition. Elle est secondée par madame Samira Boumrah. Approuvé à l'unanimité.

### 10.2 Calendrier des rencontres du CÉ (consultation)

- Le 8 décembre 2025 remplace le 10 décembre 2025;
- Le 28 janvier 2026;
- Le 18 mars 2026 (au besoin);
- Le 6 mai 2026 remplace le 20 avril 2026;
- Le 10 juin 2026.

### 10.3 Formation obligatoire pour les membres du CÉ et rappel des bonnes pratiques (information)

Madame Vicky Bouchard fera suivre la documentation aux membres du conseil d'établissement dans un délai raisonnable (7 jours à l'avance). Elle rappelle que tous les membres doivent suivre une formation obligatoire du ministère de l'Éducation. Celle-ci se trouve à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-établissement/formation-obligatoire>.

Madame Bouchard propose aux membres, en cas de besoin, de leur fournir les documents papier. Aucun membre ne manifeste de besoin à cet égard.

### 10.4 Dénonciation d'intérêts (information)

Madame Bouchard explique ce qu'est un conflit d'intérêts et invite les membres à remplir le formulaire.

## **11. Utilisation des locaux (approbation) – CE-10-2025-07**

Comme l'an dernier, il est suggéré d'autoriser d'emblée les activités liées aux loisirs de la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Madame Andréanne Lachapelle soumet cette proposition. Elle est secondée par monsieur Simon Bouthillette. Approuvée à l'unanimité.

## **12. Dérogation à la politique alimentaire (approbation) – CE-10-2025-08**

Madame Bouchard présente les grandes lignes du cadre de référence relatif à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif. De façon exceptionnelle et pour la majorité des élèves de l'école, la direction d'établissement, en accord avec les membres du conseil d'établissement, choisit les événements spéciaux qui pourraient faire exception. Une dérogation à la politique alimentaire est suggérée pour les grandes fêtes telles que Noël, Halloween, Saint-Valentin, Pâques et fêtes de fin d'années. La dérogation à la politique alimentaire est également suggérée lors d'activités privilégiées, de récompenses occasionnelles ou projets particuliers.

La dérogation est adoptée comme proposée, avec une sensibilisation portant sur le nombre de friandises par journée, en guise de récompense. Madame Vicky Bouchard, directrice, fera un rappel sur le caractère occasionnel à l'équipe-école et pour assurer une cohérence entre les volets « école » et « service de garde ». Par ailleurs, il est convenu qu'un rappel sympathique sera fait dans un prochain Info-parents sur les « bons effets » d'aliments sains dans la boîte à lunch.

Madame Noémie Joyal-Magnan suggère cette proposition et est secondée par madame Marie-Claude Ouellet. Approuvée à l'unanimité.

## **13. Sorties à pied autour de l'école (approbation) – CE-10-2025-09**

Madame Annie Falardeau suggère cette proposition et est secondée par monsieur Simon Bouthillette. Approuvée à l'unanimité.

## **14. Activités éducatives complémentaires (approbation) – CE-10-2025-10**

Madame Vicky Bouchard, directrice, présente les activités proposées pour chacun des niveaux. La contribution de l'école correspond en moyenne à 40\$ par élève. La balance sera payée par les parents en respectant l'encadrement sur les frais chargés aux parents. Un rappel que 80% des parents doivent préalablement avoir approuvé les sorties pour que les activités aient lieu.

La sortie de Jouvence pour la sixième année n'aura pas lieu cette année. Elle sera remplacée par le Ranch Massawippi ainsi que par un bal de fin d'année qui a été demandé pour la première fois par les élèves. Bravo à l'équipe pour la belle organisation de ces activités!

Madame Marie-Claude Ouellet suggère cette proposition et est secondée par monsieur Simon Bouthillette. Approuvée à l'unanimité.

## **15. Campagnes de financement (approbation) CE-10-2025-11**

*Campagnes de financement dont le but est d'organiser une activité festive de fin d'année pour tous les élèves de l'école*

- Colle à moi : 265\$ de profit ;
- Pommes : 1 121\$ de profit, incluant le kiosque du pique-nique ;
- Vente de vêtements à l'effigie de l'école (chandails, pantalons, tuques, casquettes, t-shirt) pour le mois de novembre

Il est proposé que les élèves participent à une sortie au Domaine International de Rouville comme sortie de fin d'année selon la soumission proposée sans l'activité de la Wibit.

*Campagne de financement pour le comité Éco-école dont le but est de financer les activités du comité et de soutenir la pédagogie par le plein air*

- Paniers de légumes bio : en cours ;

*Campagne de financement dont le but est de financer l'achat d'instruments de musique*

- Sollicitation de dons pour les deux concerts de musique

*Projet de « classe extérieure »*

Une première rencontre aura lieu le 27 octobre 2025 à 13h30 avec le Comité de la cour d'école.

D'ici au prochain Conseil d'établissement, les validations seront faites par la direction auprès du Centre de service scolaire pour connaître les démarches qui ont été réalisées dans les dernières années.

Si nous allons de l'avant, nous déterminerons quelles sont les campagnes de financement qui seront nécessaires pour financer le projet.

Madame Annie Falardeau suggère ces propositions et est secondée par madame Noémie Joyal-Magnan. Approuvée à l'unanimité.

## **16. Fond à destination spéciale (approbation) CE-10-2025-12**

Il reste de l'argent de chacune des campagnes de l'année dernière. Madame Vicky Bouchard présente le tableau des sommes cumulées :

|  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Chandails : reste 81,52\$</li> <li>Dons : 40,18\$</li> <li>Grand défi Pierre-Lavoie : 303,87\$</li> <li>Intérêts : 823,49\$</li> <li>Pommes : 38,49\$</li> <li>Sans projet : 1983,31\$</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Musique : 518,60\$</li> <li>Éco-école : 2185,23\$</li> <li>Reliquat : 4766,71\$</li> </ul> |
| <p>Tous les montants seront regroupés dans le fond à destination spéciale (sans projet) pour un total de 3270,86\$. Ce montant servira à payer une partie de l'activité de fin d'année.</p>  | <p>Ces montants serviront aux projets spécifiques approuvés par le CÉ.</p>  |

Voici les dépenses qui ont été effectuées l'année dernière :

- Lignage : 4 088\$ du fond à destination spéciale général;
- Jardins : 178.53\$ du pojet ÉcoÉcole ;
- Achat d'instruments de musique : 596.40\$ du projet Musique.

Madame Annie Pintal suggère ces propositions et est secondée par madame Andréanne Lachapelle. Approuvée à l'unanimité.

#### **17. Mesure aide aux parents (approbation) CE-10-2025-13**

Nous avons un montant de 2 234\$.

L'école de la Pommeraie invite les élèves et leurs parents à une pièce de théâtre sur la prévention de la violence et de l'intimidation qui se déroulera le 28 octobre prochain à 18h30 et sera d'une durée d'une heure. Chaque école paiera au prorata des personnes présentes.

Le reste servira, comme dans les années antérieures, pour des services directs aux élèves.

Madame Annie Falardeau suggère ces propositions et est secondée par madame Noémie Magan-Joyal. Approuvée à l'unanimité.

#### **POINTS D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION**

#### **18. Parole à la représentante du service de garde**

Il n'y a rien de particulier à discuter puisque le fonctionnement va bien sauf quelques petits ajustements et défis, incluant dans la cour d'école.

Journée pédagogique à venir pour l'Halloween.

Nouveaux membres du personnel et formation continue.

**19. Parole aux membres**

Madame Noémie Magnan-Joyal prend la parole pour discuter du code de vie versus le mode de vie. Plusieurs énoncés sont évoqués dont les questions sur la clientèle cible et la possibilité de l'alléger, de l'uniformiser à certains égards (selon à qui on s'adresse) et la simplifier.

**20. Informations de la direction**

Madame Vicky Bouchard fait la présentation des nouveaux membres à l'école de l'Aquarelle dont madame Valérie Gingras, technicienne en service de garde et madame Marie-Ève Provost, secrétaire. Elle fait mention que les divers comités de l'école seront à nouveau actifs.

**21. Autres sujets**

Un membre demande si le conseil des élèves se poursuivra cette année. La réponse est oui.

Il n'y a pas d'interdiction pour les allergies, mais il faut sensibiliser les élèves.

**22. Levée de l'assemblée**

Madame Mélanie Levasseur propose la levée l'assemblée à 20h00 et est secondé par madame Noémie Joyal-Magnan. Approuvée à l'unanimité.

La présidente,  
Hélène Dumais

La directrice,  
Vicky Bouchard